

# DÉLIBÉRATION N° 2021/D614

## RESSOURCES HUMAINES

Envoyé en préfecture le 08/12/2021

Reçu en préfecture le 08/12/2021

Affiché le 9/12/2021

ID : 022-200043677-20211202-D614-DE



Par délibération du Bureau en date du 13 septembre 2019, Kerval Centre Armor a validé les propositions du Centre de Gestion résultant du marché passé vue de souscrire un contrat d'assurance contre les risques statutaires (2020-2023) comme suit :

➤ **Agents titulaires ou stagiaires immatriculés à la CNRACL**

<u>GARANTIE</u>		<u>FRANCHISE</u>	<u>TAUX</u>	<u>RÉGIME</u>
<b>Agents CNRACL</b>	Décès	Néant	0.15 %	<b>CAPITALISATION</b>
	Accidents du Travail/Maladie Professionnelle	<b>15 jours fermes / arrêt</b>	1.75 %	
	Maladie ordinaire	<b>15 jours fermes / arrêt</b>	1.40 %	
	C.L.M. / C.L.D.	Néant	2.00 %	
	Maternité-Paternité-Adoption	Néant	0.54 %	
	<b>TOTAL</b>			

➤ **Agents titulaires, stagiaires et non titulaires affiliés à l'IRCANTEC**

<u>GARANTIE</u>		<u>FRANCHISE</u>	<u>TAUX</u>	<u>RÉGIME</u>
<b>Agents non affiliés à la CNRACL</b>	Accidents du Travail	Néant	<b>0.95 %</b>	<b>CAPITALISATION</b>
	Maladies graves	Néant		
	Maladie ordinaire	<b>10 jours fermes / arrêt en Maladie Ordinaire</b>		
	Maternité / Paternité / Adoption	Néant		

Par courrier en date du 18 octobre, le Centre de Gestion nous a informé que l'assureur (CNP Assurances) rencontrait des difficultés financières et qu'une augmentation des taux de cotisation était à prévoir.

Après négociation avec la compagnie d'assurance, il s'avère que le taux pour les agents immatriculés CNRACL passe de 5.84 % à 6.72 % soit une augmentation de 15% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le taux concernant les agents IRCANTEC (non titulaires et titulaires à moins de 28h / semaine) reste fixé à 0.95%.

Envoyé en préfecture le 08/12/2021  
Reçu en préfecture le 08/12/2021  
Affiché le 9/12/2021  
ID : 022-200043677-20211202-D614-DE

La base de remboursement des indemnités journalières est abaissée à 90%.

### **Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée**

- **VALIDE les taux renégociés par le Centre de Gestion dans le cadre du contrat-groupe d'assurance statutaire et de prend acte des nouvelles conditions de remboursement et des évolutions règlementaires.**
- **PREND ACTE que la contribution financière due par les collectivités au titre de la gestion du contrat groupe a été fixée par le Conseil d'Administration du CDG 22 en sa séance du 30 novembre 2015 à 0.30 % de la masse salariale assurée pour le contrat CNRACL et à 0,07% pour le contrat IRCANTEC,**
- **PREND ACTE que les frais du CDG 22 viennent en supplément des taux d'assurance ci-dessus déterminés,**
- **PREND ACTE que la collectivité adhérente pourra quitter le contrat groupe chaque année sous réserve du respect du délai de préavis de deux mois, par l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'accusé de réception.**

POUR EXTRAIT CONFORME  
A PLOUFRAGAN, le 02 DÉCEMBRE 2021

Le Président



Rémy MOULIN

**COMITÉ SYNDICAL N°4/2021****LE 02 DÉCEMBRE 2021****Convocation du 28 octobre 2021**

Nombre de membre du comité syndical : 37

**L'an deux mil vingt et un le deux décembre à dix-sept heures** les membres du comité syndical de Kerval Centre Armor, se sont réunis à PLOUFRAGAN sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de Kerval Centre Armor conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Rémy MOULIN**

	<b>PRÉSENTS</b>	<b>VOTANTS</b>
<b>Membres titulaires</b>	22	22
<b>Membres suppléants</b>	0	0
<b>Procuration</b>		
	<b>22</b>	<b>22</b>

**SECRETARE DE SEANCE : Mr Loïc RAOULT**

Envoyé en préfecture le 08/12/2021

Reçu en préfecture le 08/12/2021

Affiché le 9/12/2021

ID : 022-200043677-20211202-D614-DE

**MEMBRES  
PLÉANTS**

**MEMBRES TITULAIRES**

	NOM	PRÉNOM	Présent ( e )	PROCURATION
<b>LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE</b>	LE JAN	Yvon	*	
	THOMAS	Gilles		
	DABOUDET	Gérard	*	
	BERTHO	Laurent		
	PRESSE	Philippe	*	
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle		
<b>LAMBALLE TERRE ET MER</b>	COUELLAN	Jean-Luc	*	
	MOISAN	Éric	*	
	HERCOUET	Philippe		
	BARBO	Jean-Luc	*	
	ALLAIN	Jérémy	*	
	BERTRAND	Denis		
	GOUEZIN	Alain	*	
	ALLAIN	Marie-Paule		
<b>LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ</b>	GEFFROY	Jean-Michel		
	PRIGENT	Dominique	*	
	MEURO	Jérémy	*	
	LE VAILLANT	Jean-Paul	*	
<b>SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION</b>	MOULIN	Rémy	*	
	RAOULT	Loïc	*	
	LEMAITRE	Christian	*	
	GALLERNE	Pascale		
	PRIDO	Pascal	*	
	LE NOANE	Gaël		
	RAOULT	Roland	*	
	LAPORTE	Pascal		
	GENIN	Chloé		
	LE BUHAN	Didier	*	
	SÉRANDOUR	Marcel	*	
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie		
	COSSON	Mickaël		
	LOYER	Jean-Yves	*	
	POILBOUT	Corentin		
LE GUERN	François			
QUELEN	Marcel	*		
<b>DINAN AGGLOMÉRATION</b>	VILT	Gérard	*	
	LAYEC	Claude	*	